

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION JEUDI 24 NOVEMBRE 2016

Etaient présents :

Youen CARPO, Directeur du CHL de l'Île d'Yeu et de Noirmoutier
Dominique COLAS, Directeur du CHL de Lamballe – Président de l'ANCHL
Christophe GASSER, Directeur du CHL de Dieuze
Florence FRIES, Directrice du CHL de Clermont L'Hérault
Valérie FRIOT-GUICHARD, Directrice du CHL de Mauléon
Thierry LOIRAC, Directeur du CHL de Sospel
Bernadette MALLOT, Directrice du CHL d'Auxonne
Valérie TENDRON, Chargée de communication ANCHL
Sylvie TOURNEUR, Directrice du CHL d'Yssingeaux
Delphine URING, Directrice du CHL de Morteau

Excusés :

Josiane BETTLER, Directrice du CHL des Marches de Bretagne
Daniel DUMORTIER, Directeur du CHL de la Presqu'Île de Guérande
Bertrand TENEZE, Directeur du CHL de Mauvezin

1. Représentativité régionale

Le Conseil d'administration accueille lors de cette séance, 2 des **3 nouveaux délégués régionaux** (3 également en 2015), qui montent le nombre de représentants à 11 :

- ⇒ Mme FRIOT-GUICHARD, Directrice du CH de Mauléon-Licharre (Pyrénées-Atlantiques) pour la région Nouvelle Aquitaine
- ⇒ Mme FRIES, Directrice du CHL de Clermont L'Hérault (Ardèche) pour l'ancienne région Languedoc-Roussillon
- ⇒ M. TENEZE, Directeur du CHL de Mauvezin (Gers) pour l'ancienne région Midi-Pyrénées (excusé)

Mme URING et Mme MALLOT indiquent que l'ARS Bourgogne-Franche-Comté souhaite avoir un unique interlocuteur au niveau de l'ANCHL. Il est décidé que Mme MALLOT soit la représentante ANCHL pour la nouvelle région et que Mme URING soit suppléante. Cependant, il est convenu que Mme MALLOT et Mme URING restent référentes sur leurs territoires auprès des interlocuteurs locaux. La question se pose également pour la nouvelle région Occitanie (il sera demandé à M. TENEZE, s'il accepte le poste de suppléant) ainsi que la région Auvergne-Rhône-Alpes (il sera demandé à M. LE DIEU s'il accepte le poste de suppléant).

Un courrier sera adressé à chaque ARS et chaque FHR afin de transmettre les coordonnées du délégué ANCHL dans leur région.

2. PLFSS 2017

Dans le cadre de la préparation du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2017, l'ANCHL a adressé en septembre, ses requêtes aux Députés et Sénateurs nommés rapporteurs du PLFSS 2017. M. COLAS a été auditionné par M. CORDERY (Député et rapporteur sur le volet médico-social, qui a adressé son rapport à l'ANCHL), ainsi que par le Directeur adjoint du Cabinet de Madame la Ministre de la Santé. A la date de cette séance du CA de l'ANCHL, les textes n'ont pas encore été publiés : l'impact des CPOM pour 2017 est difficile à mesurer.

3. GHT

- Dominique COLAS rappelle que les GHT doivent jouer le jeu de la subsidiarité et qu'ils ne peuvent imposer un Système d'Information Unique.
- Tour de table sur la mise en place des GHT : la volonté d'impliquer les CHL dans les projets des GHT, ainsi que les rythmes de mise en place varient selon les régions.
- Les enjeux mis en avant pour les CHL dans les GHT sont la conservation de la relation avec la médecine de ville et la conservation du lien avec les EHPAD, y compris territoriaux.

4. Réforme du financement des services de médecine des hôpitaux de proximité

- Dominique COLAS a participé le 21 novembre, à une réunion de reprise des travaux du groupe de travail de la DGOS sur les hôpitaux de proximité. Au cours de cette réunion, la faiblesse de certaines ARS dans la mise en œuvre de cette réforme a été mise en évidence.
- D. COLAS rappelle que les Projets Régionaux de Santé ont obligation de faire un volet sur les hôpitaux de proximité.
- Il a été annoncé que selon le Dr GOMEZ (Chef de projet médico-économique à la FHF), le groupe de travail sur la réforme SSR serait lancé en 2017, pour une application des mesures au 1^{er} janvier 2018. D. COLAS rappelle que les CHL doivent se faire reconnaître SSR gériatrique.

5. Réforme de la tarification des EHPAD

La participation de l'ANCHL aux réunions du groupe de travail sur la réforme des EHPAD s'est poursuivie en 2016 par une dizaine de réunions, dont celle de concertation finale qui a eu lieu le 22 juin. L'association a pu se satisfaire de la prise en compte d'un certain nombre de recommandations (en particulier le dossier CPOM et EPRD) qu'elle avait émises lors des réunions.

6. Compte-rendu de la délégation ANCHL au congrès 2016 de la FIH

L'ANCHL a organisé une délégation afin de participer en octobre 2016 au Congrès de la FIH en Afrique du Sud. Le séjour a été organisé par l'association, ce qui a permis une gestion optimale des frais : environ 2300 € pour 4 jours de congrès par personne (contre 3600 € par l'organisme SPH Conseil, filiale de la FHF).

Selon Mme FRIES, les expériences étrangères montrent que les autres pays sont davantage dans le pragmatisme et la logique de parcours du patient, au contraire de la France qui met en avant un système de santé complexe où prédominent les concentrations.

Dominique COLAS souligne que la participation de l'ANCHL à ce type d'évènement, valorise l'association au regard de la FHF et du Ministère.

En 2017, le thème abordé lors du congrès sera « L'hôpital friendly » ou « Comment rendre l'hôpital humain avec des technologies adaptées ? ». D. COLAS insiste sur la nécessaire participation de l'ANCHL à ce futur congrès. Un travail de recensement des initiatives au niveau des CHL (notamment auprès de CHL disposant d'interne, sur la recherche autour du premier recours) va être lancé afin d'établir une présentation pragmatique dite « poster » lors du congrès 2017.

7. Dossier «Centres de Santé »

Il existe une volonté des CHL de rentrer dans la démarche d'adossement d'un CDS, mais il y a des freins à lever : le statut et la rémunération des médecins libéraux ; la facturation des actes de santé. Une réflexion a été amorcée avec la Fédération Nationale des Centres de Santé et l'AGHL, lors d'une réunion téléphonique en octobre dernier. L'objectif est d'aboutir à un cahier des charges national, facilitant et sécurisant l'adossement de Centres de Santé à des CHL. Les échanges vont se poursuivre. Dominique COLAS avait également été sollicité pour intervenir au Congrès des Centres de Santé fin octobre.

8. Enquête de la Fondation Médéric Alzheimer

La FMA s'est rapprochée de l'ANCHL, afin d'investiguer les Centres Hospitaliers Locaux. L'enquête, diffusée en novembre, a pour objectif de connaître l'organisation et les moyens mis en œuvre dans les CHL afin d'assurer la prise en charge des personnes atteintes de troubles cognitifs. Un partenariat et une enquête qui seront valorisés par l'ANCHL en termes de communication.

9. Election du nouveau trésorier de l'ANCHL

M. Daniel DUMORTIER, trésorier de l'ANCHL depuis 2013, souhaite être déchargé de cette fonction. Le Conseil d'Administration avait lancé un appel aux établissements adhérents afin de trouver un Directeur acceptant de prendre en charge, dès que possible, la comptabilité de l'ANCHL (effectuer les paiements, recouvrer les recettes, tenir les comptes de l'association). M. Christophe GASSER, Directeur du CHL de Dieuze, a présenté sa candidature. A l'unanimité, M. GASSER a été élu trésorier de l'ANCHL. Compte-tenu

de son évolution professionnelle possible au cours de l'année 2017, il est convenu que le mandat de M. GASSER sera d'un an, renouvelable.

10. Bilan financier de l'ANCHL

Le bilan financier de l'association étant excédentaire, Delphine URING propose qu'une campagne de communication grand public soit mise en place. L'objectif serait d'informer la population dans les territoires, de l'existence, du rôle et des missions des CHL. Ce projet sera étudié dès que possible, avec notamment la possibilité de collaborer avec une agence de communication.

11. Campagne d'adhésion 2016

Au 1^{er} novembre 2016, **109 cotisations sur 278 établissements enregistrés** dans le fichier ANCHL, soit un taux d'adhésion de 38% (2013 : 35% / 2014 : 45% et 2015 : 48%).

- 13 nouveaux adhérents

– 39 établissements n'ayant pas reconduit leur adhésion : 5 en direction commune avec un CH, 9 en direction commune avec un CHL, 1 CHL n'étant plus CHL. Les 24 autres sans explication.

– Une relance d'appel à cotisation a été effectuée en octobre

Le Conseil d'administration a approuvé la demande de M. COLAS d'ouvrir les adhésions aux 97 CH non-ex-HL désignés Hôpital de proximité. La nécessité de faire évoluer le logo de l'association en intégrant la notion d'hôpital de proximité a été approuvé également.

12. Questions diverses :

- ⇒ demande de l'ANCHL de fusion des corps D3S/DH : pas de retour de la DGOS
- ⇒ application au 1^{er} septembre, du Décret du 7 janvier 2015 sur les PUI et le remplacement des pharmaciens : la mesure du Décret est suspendue pour le moment (déclaration de Mme la Directrice générale de la DGOS dans un article Hospimedia), même si il n'existe pas de preuve officielle. Le Conseil d'administration se prononce en faveur de l'envoi d'un courrier à l'ordre des pharmaciens. Le risque de disparition des PUI des CHL est mis en avant.
- ⇒ Compte-rendu de l'entretien avec les représentants de l'Association des Maires de France (24.11.2016) : les élus locaux ont fait remonter à l'AMF leurs analyses des GHT. L'AMF constate que les risques pressentis avec la mise en place des GHT dans les territoires sont les mêmes que ceux identifiés par l'ANCHL. Lors de cet entretien, il a été convenu que l'ANCHL aide à la constitution d'un questionnaire qui sera adressé aux élus locaux, courant du 2^e trimestre 2017.

⇒ Compte-rendu de l'entretien avec les représentants de l'Association des Petites Villes de France (23.11.2016) : leur analyse des GHT converge avec celle de l'ANCHL.

M. COLAS indique la stratégie actuelle de l'ANCHL est de créer des points supports comme avec l'AMF et l'APVF.

⇒ la FHF a désigné M. COLAS en tant que représentant des hôpitaux de proximité pour le Comité national en charge du suivi du Pacte territoire santé.

⇒ en 2017, l'ANCHL relancera une enquête afin d'établir une nouvelle cartographie des CHL.

⇒ La première synthèse de la plateforme, présentée en CA de la FHF le 23 novembre, ne fait pas référence aux hôpitaux de proximité, alors que les pouvoirs publics ont quelques difficultés à imaginer le potentiel que révèlent ces établissements, notamment en développant des services de proximité. L'ANCHL va donc adresser sa contribution à la plateforme politique de la FHF afin que les CHL et les hôpitaux de proximité y soient intégrés.

⇒ proposition de création du label « Ami des Vieux » : Dominique COLAS a soumis au CA, une proposition de créer le label, « Amis des vieux ». L'objectif de ce nouveau label est d'inciter au développement de pratiques centrant les soins sur les besoins et les rythmes des personnes âgées prises en charge. Les établissements de santé, qui respecteraient les critères établis par le programme, seraient labellisés « Amis des vieux ».

↳ Remarques du CA : le terme « vieux » a une connotation péjorative et attention de ne pas se fermer aux autres populations ; il vaut mieux orienter le label sur des notions de proximité.